



VILLE DU LORRAIN

Date de transmission de l'acte: 26/06/2024

Date de reception de l'AR: 26/06/2024

972-219722147-AU_017_2024-AU

A G E D I

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

COMMUNE DU LORRAIN

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LORRAIN

N°50/06/2024

SEANCE DU 11 JUIN 2024
PRESIDENCE DE Monsieur Justin PAMPHILE

Monsieur Olivier JEAN-DENIS - Secrétaire

En l'an Deux Mille Vingt Quatre, le onze juin à 17 heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Monsieur Justin PAMPHILE– Maire

CRÉATION DE PARCOURS SANTE / DEMANDE DE SUBVENTION

DATE DE CONVOCATION : 04 JUIN 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 26

PRESENTS : Justin PAMPHILE - René MICHEL-ETIENNE - Liliane ADEQUIN - Joseph ZELELA - Pamela PATRON – Gérard CABRIMOL - Gracieuse OLLIVA - Lucien VICTORIN - Sonia COLDOLD - Lucien ABELKALON - Denise Judith DESCAS - Alban BASINC - Léon Richard HENRIETTE - Sylvain THALMENSY- Antoinette CABRIMOL - Irène THALMENSY - Albert LALUNG - Frédérique Yollande LEONIL - Mickaëlle JOACHIM - Olivier JEAN-DENIS – Noémie DUCLOVEL - Cornélie Marie ONIER - Véronique PAMPHILE- OUDIANE

ABSENTS EXCUSES : Marie MARIELLO

ABSENTS : Alex DUCLOVEL - Guy ANNONAY

POUVOIRS : Yann DESCAS à Paméla PATRON - Céline LOUISOR à Noémie DUCLOVEL - Gérard COLY à Véronique PAMPHILE- OUDIANE

Dans le cadre de notre plan d'action en faveur du développement du sport nous nous sommes engagés d'une part à moderniser l'ensemble de nos structures sportives et d'autre part à créer de nouveaux équipements.

C'est ainsi, que nous avons arrêté par délibération N° 72/ 12/2022 du 22 décembre 2022 le programme d'aménagement des parcours santé sur notre territoire en vue de permettre et d'inciter le plus grand nombre à la pratique du sport sous toutes ses formes : détente, loisir, santé...

Pour rappel, nous avons retenu d'aménager dans une première phase les sites suivants aux abords des complexes sportifs existants : Morne-Capot et Séguineau.

Il s'agit de réaliser des parcours composés d'agrès connectés et de mobiliers de détente. Le matériel sera choisi pour résister aux conditions climatiques et environnementales de la région. Par ailleurs, un éclairage solaire y sera installé afin de réduire la production d'énergie fossile mais aussi de permettre la pratique en début de soirée.

Les démarches entreprises pour permettre le financement de ce programme conduisent à proposer de procéder à un montage financier par opération et à une planification pluriannuelle.

PARCOURS DU MORNE-CAPOT

Les travaux envisagés sont :

- Jeux pour enfant
- Lisse en inox
- Clôture rigide 269 ml
- Table pique-nique : 2
- Agrès sportifs

Ils sont estimés à cent quatre-vingt-cinq mille euros hors taxes (185 000,00€H.T) soit deux cent mille sept cent vingt-cinq euros toutes taxes comprises (200 725,00€ T.T.C).

PARCOURS SANTE DE SEGUINEAU

Les travaux envisagés sont :

- Banc gabion : 6
- Chicane
- Clôture rigide : 25ml
- Lisse aluminium : 472 ml
- Structure porteuse « type pergola »
- Agrès sportif

Ce parcours est estimé à deux cent soixante-six mille euros (266 000,00 € H.T) soit deux cent quatre-vingt-huit mille six cent dix euros toutes taxes comprises (288 610,00 € T.T.C)

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décident :

- D'approuver le programme des travaux envisagés
- D'arrêter les plans de financement suivants :

PARCOURS SANTE DU MORNE-CAPOT

Montant H.T	185 000,00€
FEADER 85%	157 250,00€
C.T.M 15%	27 750,00€
Montant T.T.C	200 725,00€
(Dont 15 725,00€ de T.V.A à la charge de la ville)	

PARCOURS SANTE DE SEGUINEAU

Montant H.T	266 000,00€
FEADER 85%	226 100,00€
C.T.M 15%	39 900,00€
Montant T.T.C	288 610,00 €
(Dont 22 610,00€ de T.V.A à la charge de la ville)	

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré en séance,

Lorrain, le 11 juin 2024

POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,

Justin PAMPHILE

